



UN SYNDICAT POUR QUI ET POURQUOI?

LA RADIESTHÉSIE

Qu'est-ce que c'est ?

Comment se former ?

EDITORIAL

.....

Madame, Monsieur;

Vous avez entre les mains un livret présentant le Syndicat National des Radiesthésistes (S.N.R.) et la radiesthésie.

Aujourd'hui l'existence du Syndicat n'est plus menacée mais il n'en a pas été toujours le cas. En octobre 1966, le Syndicat avait reçu assignation à comparaître au civil pour dissolution. Le Procureur de la République déniait la réalité du Syndicat. Il n'y avait pas selon lui de profession véritable. En novembre 1966, le Tribunal de Grande Instance de Paris rendit son jugement qui prévoyait la dissolution avec exécution provisoire. Les membres directeurs du Syndicat de l'époque prirent la décision d'interjeter appel. En novembre 1967, la Cour d'Appel de Paris infirma le jugement du Tribunal de Grand Instance.

Les activités du Syndicat ne reprirent qu'en février 1968.

Dans les années soixante, de nombreux radiesthésistes furent poursuivis et condamnés à des peines sévères. Le Syndicat a dû combattre le projet de loi Marcellin, qui fut retiré, mais qui prévoyait pour les praticiens non-médecins une peine de 2 ans de prison assortie de lourdes amendes à la première condamnation pour exercice illégal de la médecine.

Aujourd'hui, la profession de radiesthésiste est reconnue (n° siret) mais toujours pas règlementée (pas de diplôme, pas de formation agréée par un ministère).

Les radiesthésistes médicaux sont toujours poursuivis pour l'exercice illégal de la médecine même si les procès sont beaucoup moins nombreux.

Depuis la création du S.N.R., la radiesthésie a progressé. Il reste aux radiesthésistes actuels d'asseoir cet art, de le faire connaître autour d'eux et de former toutes personnes capables de l'apprécier.

Laurent DESCHKA
Président



POURQUOI UN SYNDICAT NATIONAL DES RADIESTHÉSISTES ?

Nulle profession ne peut progresser, s'orienter et défendre ses droits si elle n'est pas organisée en groupement professionnel, favorisant les échanges, les contacts dans un esprit d'entière solidarité entre tous les confrères.

Le Syndicat National des radiesthésistes, créé le 23 décembre 1954, a pour but :

- d'organiser la profession de radiesthésiste;
- d'obtenir le libre exercice dans tous les domaines;
- de recenser les radiesthésistes sérieux, compétents et honnêtes;
- d'encourager, de défendre et d'aider le radiesthésiste dans l'exercice de sa profession;
- de renseigner sur les possibilités, les limites de la radiesthésie et faire connaître au public ce que l'on peut attendre de cet art;
- d'organiser les formations : radiesthésie et magnétisme.

Par un choix extrêmement sévère et un contrôle de ses membres, par une direction prudente et un soutien pour le radiesthésiste, par son service d'informations auprès du public, par une organisation minutieuse de la profession, **le Syndicat National des Radiesthésistes offre au public une garantie de loyauté et de compétence.**

Par l'intermédiaire de son secrétariat, le Syndicat National des Radiesthésistes indique au public le radiesthésiste qualifié et spécialisé susceptible de le conseiller dans les diverses branches d'activité de la radiesthésie.

Le S.N.R. est doté d'un Règlement Intérieur et d'un Code de Règles Déontologiques.

HISTORIQUE DU SYNDICAT NATIONAL DES RADIESTHÉSISTES

Le dimanche 12 décembre 1954, Monsieur BRIVET émit l'idée d'un Syndicat de Radiesthésistes et la possibilité de sa reconnaissance officielle par les Pouvoirs Publics auprès de ses amis dont Messieurs CHOUTEAU, AUSCHER et JURION réunis au café de Madrid à Paris.

Ce jour-là, il y eut aussi lecture d'un projet de statuts et formation d'un bureau. Des explications sur ce projet furent données par Maître MAILHAC; ils prévoyaient alors que le Syndicat ne serait composé que de radiesthésistes professionnels payant patente selon l'expression de l'époque et appartenant à toutes les spécialités radiesthésiques.

Le siège social du Syndicat fut installé au 9, rue Huysmans à Paris (75006).

Les créateurs du Syndicat National des Radiesthésistes étaient :

- Monsieur BRIVET, Président,
- Monsieur CHOUTEAU et Monsieur PINCELOUP, Vices-Présidents,
- Monsieur AUSCHER, Trésorier,
- Père Jean JURION, Secrétaire Général,
- Maître MAILHAC, Conseiller Juridique.

DIRECTION
DES
AFFAIRES DÉPARTEMENTALES
ET GÉNÉRALES

SOUS-DIRECTION
DES AFFAIRES GÉNÉRALES

BUREAU DU TRAVAIL
et de la Main-d'Œuvre
20, rue de Rivoli.

Syndicat professionnel
inscrit au Répertoire
sous le N° matricule ci-dessous
à rappeler dans
toute communication ultérieure
N° 11.692

NOTA. — A chaque change-
ment de la direction ou des
statuts, adresser la Préfecture
de la Seine, ou lui transmet-
tant quatre exemplaires des
statuts nouveaux et de la liste
des membres du Conseil d'Ad-
ministration, signés de deux
membres de Bureau.

44731 — Imp. R. Pichon — 2000 01 — 1-11 — 10x140.

1954. — 12^e Lot. — N° 13.032.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ.

PREFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Paris, le 23 DEC 1954 195

MONSIEUR,

Vous avez déposé à ma Préfecture, le 21 DEC 1954
les statuts et la liste nominative des Membres du Conseil d'Administration
d'une organisation projetée sous la dénomination de *Syndicat
National des Radiesthésistes*

et qui revendique l'application de la loi du 25 février 1907 (Livre III du Code
du Travail).

Par courrier de ce jour, je transmets, conformément à la loi précitée, un
exemplaire à M. le Procureur de la République, à qui il appartient d'examiner
la régularité dudit syndicat.

Je crois devoir vous signaler que le présent récépissé n'est que la constata-
tion matérielle du dépôt effectué et ne saurait en aucune façon avoir pour
effet de préjuger la question de légalité du syndicat qu'il appartient exclusi-
vement à l'autorité judiciaire d'apprécier.

Veuillez recevoir, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

POUR LE PRÉFET ET PAR AUTORISATION :
Pour le Directeur des Affaires Départementales et générales,
L'ADMINISTRATEUR CHEF DU BUREAU DU TRAVAIL
ET DE LA MAIN-D'ŒUVRE,

W.S.

Monsieur le Président, 9, Rue Huysmans - Paris 6^e;
transmis le 1^{er}/6/55 au S.R. de Seine PARIS 8^e

Photocopie du récépissé du dépôt des statuts et de la première liste des membres de la commission administrative.

PRÉSIDENTS DU SYNDICAT NATIONAL DES RADIESTHÉSISTES

Depuis sa création, les Présidents qui se sont succédés continuent à promouvoir le Syndicat et à faire connaître celui-ci auprès des professionnels et du public.

Ils ont toujours été soucieux d'assurer le respect et la dignité de la profession de radiesthésiste.

Dans le cadre de leur mission, ses 15 dernières années, ils ont porté la plus grande attention aux couvertures des risques professionnels afin de résoudre la situation actuelle de contrats d'assurance divers et pas forcément adaptés à la profession.

Les Présidents (es) depuis 1955 à 2022

- Monsieur BRIVET, Président de 1955 à 1959
- Monsieur Armand MESSMER, Président de 1959 à 1960
- Monsieur Léon HUGONNET, Président de 1960 à 1966
- Monsieur Jules BLANC, Président de 1966 à 1969
- Monsieur Raymond BLANC, Président de 1969 à 1976
- Monsieur Jean GERVAIS, Président de 1976 à 1985
- Monsieur Marcel VERGER, Président de 1985 à 1998
- Madame Sylvie LEGROS, Présidente de 1998 à 2018
- Monsieur Laurent DESCHKA, Président depuis 2018

ADMINISTRATION DU SYNDICAT NATIONAL DES RADIESTHÉSISTES

Le Syndicat National des Radiesthésistes (S.N.R.) est administré par une commission administrative. Cette commission administrative est renouvelable chaque année par tirage au tiers sortant.

Tous les ans, la commission administrative élit en son sein un bureau dans les 15 jours qui suivent l'assemblée générale où les membres de ladite commission ont été désignés, par vote à bulletin secret.

Composition du Bureau - Année 2021/2022

- Monsieur Laurent DESCHKA - Président
- Monsieur Pierre-Yves HOUEE - Vice-Président
- Monsieur Abd El Hafid YACINE - Secrétaire Général
- Monsieur Gérard DELAPLACE - Trésorier

Membres de la Commission Administrative - Année 2021/2022

- Monsieur Maurice BOURRELLY
- Monsieur Alain BURIGNAT
- Monsieur Jacques CHERON
- Madame Sandrine FELICES
- Madame Sylvie FAVROT
- Monsieur Michel HENRY-BISSON

Dépôt annuel de la liste des membres de la commission administrative : Hôtel de Ville de Saint-Mandé
- Service Elections

QU'EST-CE QUE LA RADIESTHÉSIE ?

La définition de la radiesthésie est la suivante : la radiesthésie est un ensemble de procédés spéciaux qui permettent de trouver ce qui est caché, enfoui, mêlé, inaccessible, impondérable ou imperceptible par d'autres voies.

On appelle une personne qui pratique la radiesthésie : un radiesthésiste ou un pendulisant ou bien encore un baguettisant. Les instruments principaux qui permettent les recherches radiesthésiques sont la baguette et le pendule.

C'est une pratique qui peut rendre beaucoup de services. On peut la considérer comme un art qui se développera par le travail, l'attention et l'écoute car on ne naît pas radiesthésiste, on le devient.

Chaque Etre est doté d'une sensibilité plus ou moins grande. Par la pratique de la radiesthésie vous développerez votre sixième sens (INTUITION) et améliorerez votre sensibilité.

Pour cela, il faut savoir :

- se relaxer, faire le vide mental
- poser correctement les demandes
- attendre les réponses

Quels sont les services que vous rendra la pratique de cet art ?

- vous avez perdu un objet ? après quelques temps d'apprentissage vous serez en mesure de le retrouver;
- vous hésitez sur le choix d'un achat, d'une lecture, d'une direction à prendre ? Le pendule vous aidera dans ce choix.

Très vite, votre pendule deviendra le fidèle Ami dont vous ne pourrez plus vous passer. Veuillez, toutefois, à n'attribuer au pendule que son unique état d'objet matériel.

Cela a l'air facile ! n'en croyez rien; il faut travailler; s'exercer; avoir confiance, étudier et pratiquer. Comme tout le monde vous aurez des erreurs, surtout au début.

Tous les arts (musique, dessin, peinture, danse, etc..) se perfectionnent par un travail quotidien.

Vous voulez essayer ?

Le S.N.R. est à votre disposition pour vous conseiller.

LES PRINCIPALES RECHERCHES EN RADIESTHÉSIE

Sont citées, ci-après, les principales spécialités, négligeant l'application de la recherche radiesthésique aux jeux et autres fantaisies car la radiesthésie n'est pas un amusement de salon.

● L'hydrologie ou science des sourciers

Dans l'histoire de la radiesthésie, l'eau fut très probablement le premier objet de recherche. Faut-il rappeler le bâton de Moïse et même certains dessins préhistoriques ? Les sourciers sont nombreux et leurs succès innombrables. 50% des individus, selon feu le professeur ROCARD, peuvent voir la baguette tourner dans leurs mains. Si cette sensibilité est commune, elle exige cependant un entraînement.

● La minéralogie

La recherche en minéralogie est un domaine d'application très proche de l'hydrologie. Toutefois, il faut bien noter que les minéraux n'ont pas l'universalité de l'eau. Par conséquent, cette sensibilité est beaucoup plus faible et ne se révèle valablement que chez un petit nombre de personnes. Par ailleurs, les recherches sont moins nombreuses et donc le radiesthésiste moins entraîné. Cependant, il faut rappeler que les mines de potasse d'Alsace furent découvertes par un radiesthésiste.

● L'archéologie

Ce sont des recherches passionnantes pour ceux qui s'y intéressent. Ces recherches présentent moins de difficultés que les recherches en minéralogie car il semble que les souterrains, les grottes, toutes les inégalités intérieures de la terre, naturelles ou creusées par l'homme, manifestent, comme l'eau souterraine, des champs de forces et donc une certaine influence sur les organismes vivants. Ces recherches sont mieux conduites et plus efficaces si le radiesthésiste possède une érudition suffisante concernant tous les aspects de ces problèmes.

● Les trésors

Il est possible de découvrir radiesthésiquement les trésors et les bijoux perdus. Les demandes sont nombreuses souvent inspirées par l'espoir d'un gain-surprise et sans-peine. Si la valeur de l'objet est grande, ce n'est qu'une valeur conventionnelle sans influence réelle sur l'organisme, mais par contre avec une grande influence sur l'imagination qui est un dangereux facteur d'erreurs. Par conséquent, ces recherches sont très difficiles et très décevantes.

● Les études d'affaires

Ces recherches nécessitent des qualités intellectuelles et psychologiques, une culture générale et des notions élémentaires sur les problèmes à résoudre. Les études d'affaires sont variées, ce peut-être : affaires à créer, à conduire ou à réorganiser. Dans toutes les branches de leur activité : matériel, trésorerie, administration, personnel, développement, etc...

Toutes les professions peuvent faire appel au radiesthésiste pour une étude d'affaire.

● Orientation professionnelle et études psychologiques

Pour ces types de recherches il faut faire appel à des qualités d'analyse, de synthèse, de perspicacité, de finesse, il faut faire appel également à une longue pratique, riche d'expériences variées.

Des cabinets d'orientation créés depuis quelques années se basent sur des sciences telle que la psychologie, la morphologie, la graphologie, etc... Aujourd'hui, l'individu est soumis à l'épreuve du test. Dans ce travail d'études, la radiesthésie guide le professionnel. Elle clarifie le problème, élimine les données secondaires, suggère de nouvelles questions, révèle des points de vue oubliés.

● **Recherches policères et personnes disparues**

C'est un domaine où les résultats ont une résonance considérable parmi le public. Ces recherches sont très délicates en raison de nombreux facteurs d'erreurs difficiles à surmonter. Ce type de recherche exige une très grande sensibilité radiesthésique, une exceptionnelle maîtrise de soi et une très longue pratique.

● **L'agriculture**

C'est un domaine trop peu pratiqué. Les services rendus sont considérables : sélection des graines, conditionnement des terrains, engrais, orientation des arbustes à planter, etc....

● **L'élevage**

Il ne faut pas oublier que les animaux souffrent et sont malades comme les hommes. Le pendule sera d'autant plus précieux que les sujets ne savent pas préciser l'endroit de leurs douleurs et signaler leurs troubles.

● **La géobiologie ou médecine de l'habitat**

Étude des influences des lieux sur les individus : courants souterrains, failles, différences tectoniques, engendrant des sources de micro-énergie.

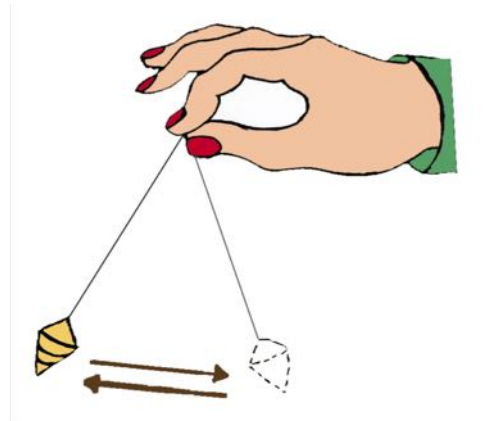
● **Les recherches biologiques**

Le radiesthésiste détecte les dissonances vibratoires.

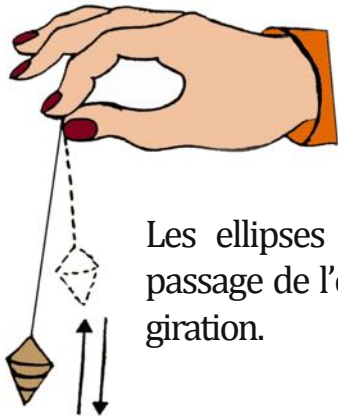
LES DIFFÉRENTS MOUVEMENTS DU PENDULE



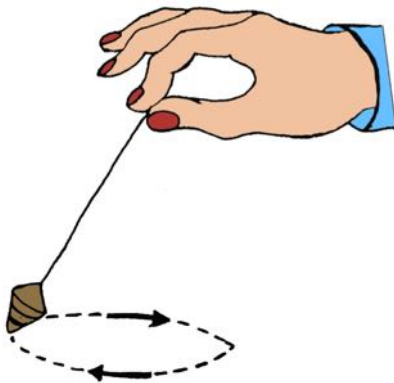
On tient le fil entre le pouce et l'index.



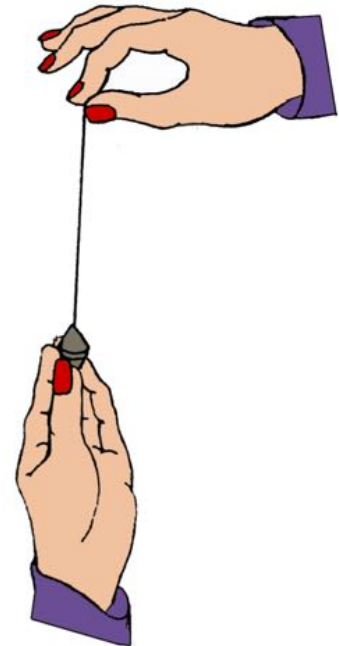
L'oscillation, qui imite celle du balancier d'une pendule, est un va-et-vient en ligne droite qui commence lentement et s'accélère plus au moins.



Les ellipses annoncent le passage de l'oscillation à la giration.



La giration ou rotation précédée ou non de l'oscillation peut se faire en 2 sens : dans celle des aiguilles d'une montre ou le contraire.



La neutralité : tenir le pendule de la main droite tout à fait comme d'habitude, on saisit le bas du pendule de la main gauche et l'on reste ainsi quelques minutes.

ACTIVITÉS DU SYNDICAT NATIONAL DES RADIESTHÉSISTES

Le syndicat propose :

FORMATION À LA RADIESTHÉSIE

● 1ère année (destinée aux débutants), 4 séances, une fois par mois, de 10h00 à 17h00.

Lieu : Paris

Dates : voir site et facebook

INITIATION AU MAGNÉTISME

● 5 séances, une fois par mois, de 10h00 à 17h00.

Lieu : Paris

Dates : voir site et facebook

JOURNÉES THÉMATIQUES

- Approche et Découverte à la Radiesthésie
- Aura
- Déblocage des Chocs Emotionnels du Passé
- Harmonisation énergétique des personnes et de l'habitat en géobiologie
- Lithothérapie
- Méditation guidée en Musique
- Numérologie
- Perfectionnement à la Radiesthésie
- Points de Knap et Digitopuncture
- Radiesthésie pour entreprendre
- Radionique
- Recherches de Personnes, d'Animaux et d'Objets
- Réflexologie Plantaire
- Sophrologie au service de la radiesthésie
- Autres thèmes

Lieu : Paris

Dates : voir site et facebook

CONGRÈS NATIONAL DE LA RADIESTHÉSIE

Conférences sur des sujets très divers.

Ateliers/conférences sur le magnétisme et/ou la radiesthésie.

Dates et lieu : voir site et facebook

Retrouvez toutes les activités sur :
www.snradiesthesistes.fr
www.facebook.com/SNRadiesthesistes/

ADHÉSIONS AU SYNDICAT NATIONAL DES RADIESTHÉSISTES

Le SYNDICAT a pour objet la défense des intérêts de la profession de Radiesthésiste, le recensement des radiesthésistes présentant le maximum de garanties professionnelles, de moralité et de probité.

Sont considérés comme exerçant la profession de radiesthésiste tous ceux qui font usage d'une baguette ou d'un pendule afin de découvrir ou de tenter de découvrir ce qui ne tombe pas habituellement sous les sens, notamment dans les domaines de l'hydrologie, de la minéralogie, de la biologie, etc...

Le SYNDICAT groupe des membres professionnels, des membres associés et des membres sympathisants.

● Sont membres professionnels ceux qui l'exercent à titre principal selon un statut juridique, fiscal et social autorisé par la loi.

● Sont membres associés ceux qui l'exercent à titre secondaire selon un statut juridique, fiscal et social autorisé par la loi.

L'adhésion comme membre professionnel ou associé se fait sur dossier. Le dossier de candidature est transmis aux membres de la commission administrative qui vont tester la valeur radiesthésique du candidat.

L'étude des candidatures se fait dans le cadre de la réunion mensuelle de la commission administrative. Les membres de ladite commission sont des radiesthésistes professionnels et associés qui sont élus chaque année en assemblée générale.

Les membres de la commission statuant souverainement peuvent rejeter une candidature sans avoir à motiver leur décision qui reste sans appel.

● Sont membres sympathisants, toutes les personnes, débutantes ou non, s'intéressant à la radiesthésie mais n'en faisant pas profession.

L'adhésion se fait à l'aide du dépliant "membre sympathisant".

Dossiers d'adhésion à télécharger sur : www.snradiesthesistes.fr - rubrique «Vie du S.N.R.»

INFO SUR LE SYNDICAT NATIONAL DES RADIESTHÉSISTES

Inscription création : Préfecture du Département de la Seine - le 21/12/1954 - sous le n°11.692

Adresse Siège Social :

(Actuellement, notre bureau n'est pas accessible au public)

Syndicat National des Radiesthésistes (S.N.R.)

5, avenue du Général de Gaulle

94160 SAINT-MANDE

Siret n° 784 359 929 00071 Code APE 94.11Z

N° d'identification intracommunautaire FR 61784359929

Tél : 01 41 93 06 31

Adresse électronique : SN-Radiesthesistes@wanadoo.fr

Site internet : www.snradiesthesistes.fr

Facebook : www.facebook.com/SNRadiesthesistes/

Secrétariat en télétravail : ouvert du lundi au vendredi de 9h45 à 12h30 et de 13h00 à 18h00